

Tableau sommaire des attentes du Csc MonAvenir lors d'intempéries

Lieu de travail / Domicile / Transport	Attente 1	Attente 2	Attente 3
Lieu de travail : toutes les écoles sont ouvertes Transport : Disponible pour toutes les régions	L'employé doit se rendre à son lieu de travail		
Lieu de travail : Fermé	L'employé reste à la maison et est rémunéré.		
Lieu de travail : Ouvert Transport : Annulé Domicile : même famille d'école ou une autre famille d'école	L'employé doit essayer de se rendre à son lieu de travail.	Si l'employé est incapable de se rendre à son lieu de travail, il doit se rendre à l'école (du Conseil) la plus proche de son domicile* .	Si l'employé est incapable de se rendre à l'école la plus proche, il doit prendre un congé personnel pour urgence**.
Lieu de travail : ouvert Transport : Annulé Domicile : même famille d'école ou une autre famille d'école École la plus proche du domicile : fermée	Employé doit essayer de se rendre à son lieu de travail	Si l'employé est incapable de se rendre à son lieu de travail, il doit prendre un congé personnel pour urgence**.	

*L'employé(e) doit alors suivre l'horaire de l'école d'accueil pour la journée.

**Si l'employé(e) a épuisé ses congés personnels, il devra prendre un congé sans solde.